## Rectificatif courrier ENEDIS "Obstruction à l'accès au compteur"

Ce rectificatif concerne la 3e pièce jointe au message du 12 mai dernier : "Réponse 1 obstruction à l'accès au compteur", au cours de la modification du document (1e ligne : "C'est avec surprise que j'ai reçu votre courrier du 11 avril 2018"), j'ai omis d'effacer la date "11 avril 2018". Donc vous trouverez en pièce jointe le document dûment rectifié, sur lequel vous pourrez inscrire votre date.

Cordialement,
Fabienne P
Message du 12 mai dernier
A tous, d'ici ou d'ailleurs, lisez bien ces très bons documents en pièces jointes; il se peut que ous en ayez besoin pour défendre vos droits de protection de votre vie privée et santé. Grand merci à Christian et Fabienne pour ces documents et cette proposition de permanence anti-linky"
Forwarded message
Bonjour à tous,

Face à la demande croissante d'informations et de documents d'aide au refus, nous avons décidé d'ouvrir une **permanence Stop Linky tous les dimanches de 11h à midi, à l'Atelier des Couronnes, Ancienne Bouchonnerie, Seillans** (voir l'affiche en p.j). Nous espérons ainsi pouvoir aider toutes les personnes qui ne veulent pas du Linky et qui subissent les pressions d'ENEDIS.

A ce sujet justement, les abonnés qui ont protégé leurs coffrets commencent à recevoir un courrier mensonger et manipulateur visant à leur faire croire qu'ils compromettent la sécurité du réseau et des tiers en empêchant l'accès à leurs compteurs et qu'ils sont donc passibles de poursuites devant les tribunaux (!!!), ce qui, bien entendu, ne s'est jamais produit depuis que des abonnés refusent le Linky..... Je vous invite à lire (voir 2e pièce jointe) ce courrier qui mérite une jolie réponse (voir 3e pièce jointe), à votre usage.

N'hésitez pas à transférer ce message à vos contacts

Bonne soirée à tous, Amicalement, Fabienne P

stoplinkyseillans@gmail.com